



---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Session Ordinaire**  
**du 07 Octobre 2009**

---

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 07 Octobre 2009 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan,
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

**ABSENTS EXCUSES :**

- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 07 Octobre 2009**  
**- Session Ordinaire -**

**II- QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET DE PERSONNEL**

**5. – Acquisition des terrains de la zone mytilicole de la Pointe du Scal et du Logo dans le cadre du projet de lotissement conchylicole de Loscolo.**

Le concours de l'I.A.V. au projet de la zone d'activité de Loscolo à Pénestin, consiste en un rachat des chantiers mytilicoles, au fur et à mesure des départs des professionnels, leur réhabilitation à l'état naturel puis la rétrocession de ces terrains au Conseil Général du Morbihan en vue de leur intégration aux Espaces Naturels Sensibles.

L'I.A.V. a acquis six terrains depuis le lancement de cette opération et s'est fixée comme règle de n'acheter que les terrains des professionnels ayant stoppé toute activité de production sur leur chantier (exception faite des professionnels regroupés au sein du GIE). Ces chantiers pouvant toutefois, par l'intermédiaire de conventions, être mis gratuitement à disposition des professionnels anciennement propriétaires, pour du stockage de matériel uniquement. Les chantiers concernés sont ceux des professionnels qui prévoient de délocaliser leur activité au niveau du lotissement conchylicole de Loscolo dès que ce celui-ci sera opérationnel.

En 2009, ce sont 240.000 € qui ont été budgétés, pour cette opération. Or, cette année, il apparaît qu'il n'y a plus de chantiers sans activité de production, en revanche nous avons toujours des demandes de professionnels qui souhaitent que leur chantier soit racheté tout en continuant à les exploiter pour de la production.

Afin de s'en tenir aux règles édictées par le Conseil d'Administration, je vous propose donc d'annuler ces 240.000 € prévus pour l'acquisition de chantiers. Cette opération sera relancée dès lors que le caractère opérationnel du lotissement de Loscolo bénéficiera d'une meilleure visibilité.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité décide :**

- **d'attendre que le projet de lotissement conchylicole de Loscolo bénéficie d'une meilleure visibilité pour relancer ces acquisitions.**
- **d'annuler l'enveloppe budgétaire, soit 240.000 €, prévue pour cette opération d'acquisition de chantiers mytilicoles.**

Pour extrait conforme  
**LE PRESIDENT**

Yvon MAHE.